

ainsi exprimée: "Le droit conféré aux Ecoles séparées de l'Ontario est un droit à des écoles publiques de même nature que celui conféré aux écoles publiques, en général." Et le même Conseil a déclaré que "l'Ecole séparée est une modalité de l'école publique".

Monseigneur utilise cette décision et une autre du même Conseil "que les écoles catholiques doivent être strictement maintenues", et il réclame en conséquence logique, pour les écoles catholiques une part des octrois du Canadien National, des corporations civiles, des entreprises industrielles et de transport, fournis exclusivement aux écoles non-catholiques. Monseigneur avertit les catholiques qu'ils ne doivent pas demeurer les bras croisés devant cette situation qui leur est faite. Deux congrès ont été tenus à Ottawa récemment, l'un par les catholiques de langue anglaise, l'autre par les catholiques de langue française. Un comité conjoint a été formé et sa première démarche a été l'adresse d'une pétition à la législature d'Ontario, au nom de toutes les Commissions catholiques de la Province.

Ce comité se compose des Archevêques de Toronto et d'Ottawa, du Vicaire général d'Ottawa, Mgr Charbonneau, du Directeur du "Catholic Record" de London, M. l'abbé Foley, du sénateur Belcourt, d'Ottawa, et de M. T.-F. Battle, de Toronto.

Plus haut que l'aspect financier, qu'il était nécessaire de signaler à la Législature, Monseigneur rappelle aux catholiques du pays, l'aspect spirituel de cette juste cause et il les invite à prier pour son succès. Déjà, des journaux non-catholiques ont fait écho à sa parole et rendu hommage à l'école séparée.

Cette confirmation des principes posés par l'éminent archevêque de Toronto est d'excellente augure; elle annonce qu'une saine opinion publique s'éveille enfin pour hâter le triomphe de la justice.



LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

La Ligue Catholique féminine, 105, rue Sainte-Anne, Québec, vient de publier un deuxième bulletin avec un tirage de 15,000 exemplaires. C'est dire que l'excellent travail accompli par la Ligue, avec la bénédiction de l'épiscopat, pour réagir contre l'empire des modes féminines du jour, prend de l'ampleur et se développe. Dans le compte-rendu des sections qui surgissent un peu partout, il nous fait plaisir de signaler celles de Saint-Léon et de Letellier, dans le diocèse de Saint-Boniface.

Ce deuxième bulletin, qui est distribué gratuitement à l'adresse indiquée, contient la lettre suivante adressée par S. G. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, à la présidente de la Ligue: